



Conseil municipal du 11 mai 2015 | Intervention de politique générale

## **Intervention de politique générale par Gaëlle ROUGIER au nom du groupe écologiste**

### **QUALITÉ DE L'AIR : DES MESURES CONCRÈTES POUR LA SANTÉ DES RENNAIS**

Madame la maire, Cher-e-s collègues,

Très bientôt, et pour un an, les automobilistes devront respecter une vitesse de 70 km/h maximum sur la rocade de Rennes. Les élu-e-s écologistes sont satisfait-e-s de cette annonce faite par Monsieur le Préfet, Madame la Maire de Rennes et Monsieur le Président de Rennes Métropole.

Bien sûr, cette mesure ne va pas sans heurter certains. Ceux qui craignent de passer plus de temps dans leur véhicule, sur le trajet du travail ; ceux qui ne croient pas que la modification des comportements les plus simples peut améliorer l'environnement et la vie de chacune et chacun ; mais aussi, ceux qui considèrent cette mesure comme une entrave à la circulation et donc à l'activité économique. Nous, nous y voyons d'abord un bol d'air offert aux habitant-e-s de Rennes. Tout sauf une action répressive.

En effet, la pollution de l'air est responsable de 40 000 morts par an en France et coûte 20 à 30 milliards d'euros en soins médicaux. Dans le monde, en 2012, ce sont 7 millions de personnes qui sont décédées à cause de la pollution de l'air, selon l'Organisation mondiale de la santé. La pollution est aussi responsable de maladies graves : insuffisances respiratoires, allergies, mais surtout à long terme, cancers et maladies vasculaires. Ce scandale sanitaire doit cesser.

C'est alarmant mais notre ville n'est pas en reste. On se souviendra des trop nombreux pics de pollution de 2014 et particulièrement de celui du 31 décembre 2014 au 2 janvier 2015, lorsque la concentration des particules fines dans l'air a dépassé les 80 microgrammes par mètre cube. Il était important de prendre les choses en main!

Mais cette mesure répond également au problème de la pollution de fond qui empoisonne silencieusement les habitant-e-s.

Rappelons d'abord que la diminution de vitesse de 20 km/h sur la rocade est une expérimentation qui durera un an. Elle permettra de se faire une idée précise de l'incidence de la vitesse sur la qualité de l'air en ville, et au-delà de la rocade. Mais elle permettra aussi de freiner les dangers liés à la vitesse. Selon la Sécurité routière, les excès de vitesse sont la cause de 25 % des accidents mortels. La réduction de la vitesse sur le périphérique parisien a permis une baisse de 15 % des accidents constatés !

Et que les tenants du tout automobile et ceux qui craignent une augmentation de leur temps de trajet se rassurent : cette mesure n'est pas une nouvelle contrainte. Abaisser de 20 km/h la vitesse sur la rocade, augmentera de seulement 1 minute 30 un trajet de 15 kilomètres. Nécessité écologique et de santé publique, la diminution de la vitesse aura aussi pour résultat de rendre la circulation plus fluide. Encore une fois, la diminution de la vitesse sur le périphérique parisien a engendré une hausse de la vitesse moyenne de circulation. C'est donc bien une mesure qui facilitera la vie des automobilistes!

Au niveau national, l'abaissement de 90 à 80 km/h de la vitesse autorisée sera bientôt expérimenté sur certaines routes.

Par ailleurs, cette décision aura un impact réel pour les habitant-e-s des quartiers proches de la rocade, tant en termes de qualité de l'air que de réduction du bruit, autrement dit, encore une fois, de santé publique.

Cette mesure s'inscrit dans une politique globale en faveur de la qualité de l'air. Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et des nouvelles politiques de déplacements, les écologistes agissent pour faire de Rennes une ville à 30 km/h plus favorable aux piétons et aux cyclistes. La signalétique verticale vélo se développe et la vitesse devant les écoles, collèges et lycées sera bientôt limitée à 30 km/h.

Un nouveau schéma vélo doit aussi être rapidement mis en place afin de développer des itinéraires sans discontinuité à Rennes et dans la périphérie. Nous y travaillons. Il est nécessaire de développer des bus rapides et l'utilisation des cinq lignes ferroviaires rennaises pour les déplacements du quotidien. Ces actions ont pour ambition de permettre aux habitants de la métropole de ne plus avoir à utiliser leur voiture pour se rendre à Rennes et, ainsi, désengorger d'autant la rocade.

D'autres pistes sont évidemment à l'étude : la tarification écologique et sociale des transports. Lors du pic de pollution entre le 29 décembre et le 2 janvier dernier, les transports rennais ont été gratuits. Cette possibilité, inscrite dans l'accord d'entre deux tours entre les *listes Changez la Ville* et

*Rennes Créative et Solidaire*, sera désormais mise en œuvre dès que le seuil d'alerte aux particules fines sera dépassé dans la métropole. C'est une excellente avancée!

Améliorer l'air passe évidemment par d'autres mesures. Ailleurs que sur la route.

Un changement de modèle agricole est la première d'entre elles. Là encore, nous y travaillons : la signature par la ville de la charte "Il fait Bio dans mon assiette" permettra d'ici 2020 d'atteindre le taux de 20 % de produits issus de l'Agriculture Biologique dans les cantines scolaires.

La sortie de l'incinération est également l'une de nos priorités. L'incinération des ordures ménagères n'est pas anodine, comme le précisait Claude Lesné, docteur au CNRS et chercheur au département de santé publique de Rennes 1: « des effets nocifs ont été constatés sur les systèmes hormonaux, immunitaires, voies respiratoires. Brûler des déchets est un système archaïque et dangereux. »

La ville doit s'engager plus encore : l'habitat et l'urbanisme sont concernés au premier chef. Améliorer l'air intérieur, favoriser l'utilisation d'éco-matériaux, favoriser des sources d'énergie non polluantes, végétaliser la ville, autant de nécessités que nous nous faisons un devoir de porter.

La participation des habitant-e-s à la lutte contre la pollution est aussi essentielle. C'est pourquoi une délibération importante sera présentée ce soir par Laurent Hamon : l'élaboration d'outils citoyens permettant aux Rennais-e-s d'être acteurs de l'amélioration de la qualité de l'air.

Mais la ville doit aussi être cet employeur exemplaire que nous appelons de nos vœux : déjà le Plan de déplacement des agents propose à tous les salariés de la Ville de Rennes, du CCAS et de Rennes Métropole, des solutions pour utiliser d'autres modes de transport que la voiture personnelle pour venir travailler. Enfin, les élus doivent également s'investir : Charlotte Marchandise, adjointe à la santé, est aujourd'hui en Suisse et participe à des travaux mis en place par l'OMS axés sur les rapports entre systèmes de santé publique et pollution de l'air.

Ces enjeux sont importants. Pour nous, mais surtout pour les générations à venir. L'actualité nous prouve chaque jour l'importance de ce combat. Et chaque jour nous sommes convaincus de la justesse de notre engagement. Et j'espère qu'il en va de même pour vous.